

## **GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE**

*Les Interventions Systémiques Coopératives : Les règles de l'échange*

### **Le don : ses dérives**

Si le Don est constructeur d'humanité, il est lui aussi capable de dériver dans son fonctionnement et de voir ses finalités perverses.

Dans la mesure où il repose sur la subjectivité des partenaires de l'échange davantage encore que dans l'échange marchand qui propose du quantifiable, ou dans les relations réglées par le Droit, avec une référence à la Loi, le Don se prête à toutes les distorsions possibles :

- s'affirmer comme don alors qu'il s'agit d'un donnant-donnant non déclaré
- créer une contrainte par le biais d'une appartenance forcée, c'est-à-dire cacher un dû.

La « gratuité » du don est alors démentie par un retour rapidement exigé et précisément défini.

L'attention à l'autre peut n'être qu'un masque plaquant une évaluation inexacte des besoins supposés du donataire, évaluation à laquelle ce dernier n'a aucune possibilité de participation, et qui correspond bien davantage aux besoins du supposé donateur.

*Ce qui passe alors au premier plan n'est plus l'attention à l'autre en tant que personne singulière, mais le renforcement des obligations liées à l'appartenance.* On se retrouve dans un système de devoirs inégaux ou le contre-don n'est plus espéré mais exigé.

Exemples :

- « *je t'accorde (= je t'impose) ma protection en échange de ton affection (= ta soumission)* » dit le maffieux. Mais celui qui refuse cette « protection » s'expose effectivement à être détruit... par celui-là même qui se présente comme protecteur !
- « *je t'aime (conditionnellement), donc tu dois avoir envie d'être conforme à ce que j'attends de toi (c'est-à-dire tu dois me donner ce que je veux)* »

Une société qui ne se construirait que sur le régime du don ne peut évoluer que vers une organisation maffieuse. En effet, le don ne peut apporter ni la liberté de l'échange marchand ni le respect *universel* dû à tout être humain, qu'il appartienne ou non à notre communauté.

Reposant sur les singularités de chacun, il suppose une connaissance directe et contextualisée des situations, ou, dans le cas du don à des inconnus ou du don anonyme, une identification possible aux besoins des donataires étrangers et/ou inconnus.

Il est de plus beaucoup trop chargé d'affects, c'est-à-dire emprunt d'émotions, pour pouvoir réguler facilement les échanges quotidiens qui n'ont pas nécessairement besoin d'être très investis ou très engageants.

***On voit donc que le Don, comme le Donnant/Donnant ou le Dû, ne peut à lui seul être la référence pour construire un lien social supportable et épanouissant. Il organise fortement les liens d'appartenance en s'appuyant sur des dépendances fortes et des structures relationnelles asymétriques dans l'instant, symétriques dans la durée. Ses moyens privilégiés de développer l'arbitraire de son pouvoir vont du chantage affectif à la menace de mort, en passant par toutes les formes possibles de violence physique et/ou morale.***